PROCARIST

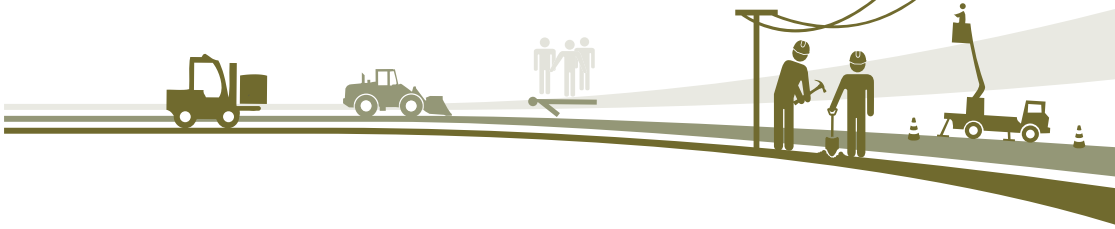

- Chariots automoteurs
- **Gerbeurs**
- Nacelles
- Engins de chantier
- Travail en hauteur
- Ponts roulants
- S.S.T.
- Habilitation électrique
- A.I.P.R.
- Lutte contre l'incendie
- Gestes et postures
- Gestion des stocks informatisée
- CAP Opérateur Logistique en alternance
- Titres professionnels

LA RÉGLEMENTATION

L'article 4323-55 du Code du Travail prescrit que "la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est **réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate.** Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire.

L'article 4323-56 du Code du Travail selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998 prescrit que la conduite de certains équipements (…) est subordonnée à l'obtention d'une **autorisation de conduite délivrée par le chef d'entreprise".**

Définition du gerbeur concernée par la R485

Les CACES® R485 concernent uniquement les chariots gerbeurs à conducteur accompagnant à mât fixe muni de bras de fourche, dont les mécanismes de translation et de levage sont motorisés.

LES CATÉGORIES

- CACES® Catégorie 1

Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant

- 1,20 m < hauteur de levée ≤ 2,50 m

- CACES® Catégorie 2

Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant

- Hauteur de levée > 2,50 m)

Dispenses de CACES®

La détention du CACES® R485 de catégorie 2 permet d'autoriser la conduite des gerbeurs à conducteur accompagnant de catégorie 1.

Contrôle technique des engins

Les **Vérifications Générales Périodiques** doivent être tenues à jour et mise à disposition lors de la formation.

www.procarist.com

SIÈGE SOCIAL
P.A. Béthunes
37, avenue des Béthunes
95310 Saint-Ouen-l'Aumône
Tél. : 01 30 37 02 52
contact@procarist.com

Datadock

PROCARIST

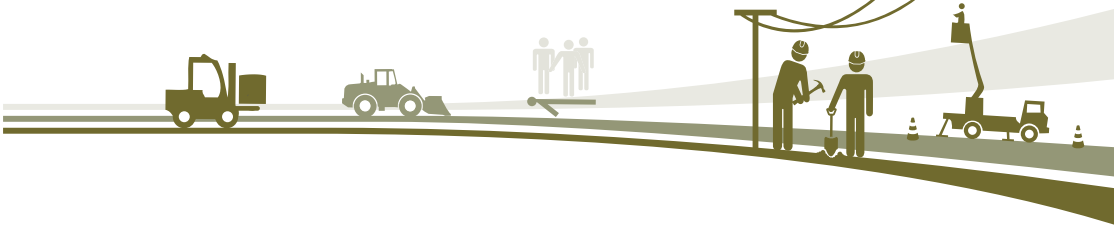

Chariots automoteurs

Gerbeurs

Nacelles

Engins de chantier

Travail en hauteur

Ponts roulants

S.S.T.

Habilitation électrique

A.I.P.R.

Lutte contre l'incendie

Gestes et postures

Gestion des stocks informatisée

CAP Opérateur Logistique en alternance

Titres professionnels

Gerbeurs - CACES® R485

Nombre de participants
Par groupe de **6 personnes**.

Tarif et durée de la formation
Adaptés en fonction du niveau de pratique et/ou de formation initiale/recyclage.

Validité
5 ans

Lieu de formation
En inter-entreprise dans nos locaux ou en intra-entreprise dans vos locaux.

Prérequis
Avoir 18 ans minimum et présenter les aptitudes médicales requises.

Public

Toute personne débutante ou confirmée amenée à utiliser un gerbeur même à titre occasionnel

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants sont **capables de conduire une plateforme élévatrice mobile de personnes** en respectant les règles de sécurité en conformité avec la recommandation R485

Méthodes mobilisées

- **Gerbeurs**
- **Salle de cours** pédagogique avec rétroprojecteur
- **Support de formation** remis au stagiaire
- **Locaux conformes et adaptés** en matière d'accessibilité

PROGRAMME DE FORMATION

Sécurité • Réglementation • Technologie

Théorie

- Les règles générales de sécurité
- Technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant
- Les différents gerbeurs et leur classification
- Les responsabilités du cariste
- Les règles de conduite et de sécurité
- Exploitation des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant
- Contrôle des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant

Pratique

- Vérification et entretien des différents engins
- Positionnement, reconnaissance de l'environnement
- Déplacement dans l'espace
- Mise en situation d'utilisation
- Utilisation des commandes de secours
- Utilisation des E.P.I.
- Fin de poste

www.procarist.com

Scannez-moi

SIÈGE SOCIAL
P.A. Béthunes
37, avenue des Béthunes
95310 Saint-Ouen-l'Aumône
Tél. : 01 30 37 02 52
contact@procarist.com

Datadock